



# Projet éducatif

Maison des petits pieds

# Sommaire

## 4 L'adaptation et l'accueil

La période d'adaptation

L'accueil

### L'organisation des temps d'accueil

Déroulement d'une demi-journée :

matinée ou après-midi

## 5 Les repas

La propreté

## 6 Le sommeil

### Les activités extérieures et partenariales

Les activités en plein air et la motricité

Sorties, spectacles et animations

Les partenariats

## 7 Conclusion



**Mairie de Collégien**

**service petite enfance**

**8 place Mireille Morvan**

**77090 Collégien**

**contact : M-A. Chevalier,**

**responsable du service petite enfance**

**tél. 01 60 35 04 69**

**[machevalier@mairie-de-collegien.fr](mailto:machevalier@mairie-de-collegien.fr)**

**[www.mairie-de-collegien.fr](http://www.mairie-de-collegien.fr)**

édité en juin 2015

**Parce qu’au cours des premiers mois de sa vie, l’enfant se dresse petit à petit sur ses deux pieds pour découvrir le monde, nous avons choisi d’appeler notre structure multi-accueil :**

## **la Maison des petits pieds**

Chaque enfant est un individu à part entière. Sa prise en charge au sein de la collectivité doit être individualisée afin de respecter son rythme de développement le plus fidèlement possible. Notre métier repose sur un grand sens de l’écoute, de l’observation et de la communication de façon à favoriser l’accueil, l’éveil et l’évolution de tous les enfants. Nous sommes des professionnels de l’enfance de par notre formation et notre expérience. Notre objectif est de tendre vers un bon épanouissement et un bon équilibre de l’enfant qui nous est confié et pour se faire notre projet éducatif repose sur les valeurs essentielles que sont :

**Le respect**

**La bienveillance**

**Le partage**

## L'adaptation et l'accueil

Le premier contact avec l'enfant a lieu lors de son inscription. C'est un moment essentiel d'échange d'informations qui doit amorcer l'établissement d'une relation de confiance avec les parents.

### La période d'adaptation

L'enfant a besoin de points de repères, de références pour se développer harmonieusement. C'est pourquoi l'arrivée à « la Maison des petits pieds » commence par une période d'adaptation dont le déroulement est décrit dans le règlement intérieur de la structure.

Elle permet à l'enfant et à ses parents de s'habituer progressivement à un nouvel environnement. Il s'agit entre l'enfant, les parents et le personnel de la collectivité d'apprendre mutuellement à se connaître, à se reconnaître.

Tous les membres de l'équipe sont présents pour accueillir l'enfant et ses parents, afin de garantir la bonne marche du processus de séparation et de créer la relation avec les adultes qui vont s'occuper de lui.

C'est un moment essentiel d'échange et de communication au cours duquel nous essayons de recueillir le plus d'informations possibles sur les habitudes de vie de l'enfant.

L'adaptation de chaque enfant au sein de la collectivité est donc réfléchie, et nous souhaitons qu'elle se passe le mieux possible, car elle dédramatise la rupture et favorise l'intégration de l'enfant.

### L'accueil

L'accueil quotidien est individualisé. Une personne de l'équipe se rend toujours disponible pour accueillir l'enfant et ses parents. Ce moment doit être de qualité pour pallier l'angoisse de chacun et faire le lien positif entre l'absence et le retour.

Pour rassurer l'enfant, nous conseillons aux parents de lui laisser son doudou ou sa tétine, repère affectif essentiel qui fait le lien entre la maison et la collectivité. Une maison à doudou est à la disposition des enfants.

Le départ est également un moment privilégié au cours duquel nous échangeons avec les parents sur le déroulement de la journée.

Ces temps de transmissions orales avec les familles sont essentiels pour le bien être quotidien de l'enfant et pour que le lien de confiance se tisse entre tous.

## L'organisation des temps d'accueil

De par la signature d'un contrat d'accueil différent avec chaque famille, la durée et les heures d'accueil sont différentes pour chaque enfant. Cependant le déroulement de la journée reste structuré pour que chacun puisse trouver ses repères en fonction de l'heure où il arrive et du temps qu'il passera dans l'établissement.

### Déroulement d'une demi-journée : matinée ou après-midi

**Dans un premier temps : les activités sont libres car les enfants arrivent de façon échelonnée.**

L'espace a été aménagé de façon à répondre :

- aux exigences d'un fonctionnement commun avec le Centre de Loisirs Maternel.
- aux besoins de chaque âge. Il doit permettre à chaque enfant d'évoluer à son propre rythme et d'acquérir ainsi son autonomie.

**Nous avons pensé un lieu où l'enfant vit sa vie d'enfant et construit sa personnalité au travers du jeu et du plaisir de jouer.**

Il est conçu de manière à ce que les enfants aient le plus de liberté possible dans leurs mouvements, et qu'ils puissent accéder facilement à une grande diversité d'activités :

- **Jeux d'imitation** : coin poupée, déguisement, voitures et garage, établi...
- **Jeux de construction** : duplos, briques, légo...
- **Jeux d'encastrement**, puzzles, boîtes à lettre, jeux de formes et de couleur...
- **Coin bibliothèque** : espace où les livres sont à libre disposition de tous les enfants.
- **Espace pour les bébés**, ouvert : hochets, portiques, jouets d'éveil sensoriel.
- **Toboggan et petits jeux moteurs.**

Les jeux et jouets mis à la disposition de l'enfant permettent la relation aux objets, mais aussi de l'enfant au groupe et à l'adulte. Le jeu est vital et permet la reconnaissance de soi, de l'autre et de ressentir des émotions.

**Ces moments de jeux libres sont d'une grande richesse pour le développement de la personnalité, la construction de l'enfant.** Ils favorisent l'imitation, les rapports avec les autres mais peuvent aussi entraîner de conflits : coups, bousculades, colères, morsures. C'est ainsi que s'amorce le processus de socialisation. Face à ces conflits, l'équipe ne reste pas indifférente et réagit

en mettant des mots sur les gestes et expliquer à l'enfant que l'on peut « faire autrement ». L'agressivité et la colère sont un passage normal dans l'évolution de l'enfant et lui permettent de s'affirmer. Il est important de mettre des interdits et des limites tout en dédramatisant que ce soit pour l'enfant agressé ou agresseur.

Au cours de ces moments de jeux libres, nous amenons l'enfant à respecter les règles de vie en collectivité, il reçoit des consignes simples et apprend à les assimiler. (ex. faire attention aux autres enfants, ne pas éparpiller les jouets partout et les ranger...)

**Dans un deuxième temps : nous présentons aux enfants les ateliers dirigés auxquels ils pourront participer selon leurs envies. Ils peuvent, bien évidemment, continuer de jouer librement.**

Tout petit, l'enfant a du mal à « canaliser » ses gestes dans l'espace. En lui offrant une palette d'activités diversifiées, nous lui permettons :

- **d'affiner sa motricité** : dessin, perles, gommettes, collage, encastrements
- **de découvrir et de manipuler** différentes matières : peinture, pâte à modeler, pâte à sel, pâtisserie, jeux d'eau et de graines... et de découvrir ainsi les diverses sensations du toucher.
- **d'apprendre à participer à des jeux en groupe** : lotos, loto sonore, memory, jeux de cache-cache...
- **de découvrir l'univers musical** : écouter de la musique, manipuler des instruments ou objets musicaux...
- **de découvrir l'univers des histoires** à travers les livres et les histoires en diapositives.

**Toutes ces activités sollicitent l'attention et la concentration des enfants, les obligent à respecter les autres et sont une source de plaisir à travers l'éveil des sens et la création.**

Nous terminons toujours ces deux demi-journées d'accueil par un temps de chansons à gestes et de comptines que les enfants apprécient beaucoup et mémorisent très rapidement.

**L'espace des bébés. Nous avons privilégié un espace pour les bébés, qui permet à l'adulte d'être disponible et attentif à leurs besoins.**

Nous leur proposons de jouer sur le tapis et les aidons dans la découverte de leurs acquisitions motrices et sensibles. Nous mettons à leur disposition :

- des hochets et jouets à secouer.
- des mobiles et des portiques.
- des objets à attraper, à sucer, à mordre, à jeter.
- des comptines, de la musique et des chansons.

**Cet endroit est ouvert**, ce qui facilite leurs échanges avec les plus grands et leur donne l'envie et la possibilité de découvrir, dès qu'ils le peuvent et qu'ils se déplacent seuls, tout le reste de la structure. Il est ainsi adapté aux différents stades de leur évolution motrice.

## Les repas

**Seuls les enfants en accueil journée restent pour le déjeuner et la sieste (10 enfants).**

Ce temps est particulièrement propice aux échanges entre les enfants mais aussi avec l'adulte. Il est important que le repas se déroule dans une ambiance calme et que le rythme et l'appétit de chaque enfant soient respectés. Ils sont libres de refuser un aliment après l'avoir goûté ou non. Le refus alimentaire n'est pas un trouble du comportement, mais parfois il peut le devenir si l'on rentre en conflit avec l'enfant. Il faut donc être vigilant mais pas autoritaire.

Le moment du repas permet aussi de mettre en pratique beaucoup d'éléments de base de l'éducation : attendre son tour, rester assis, partager avec son voisin, tenir son verre, sa cuillère ou sa fourchette. L'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie est favorisé en le laissant manger seul lorsqu'il le demande.

## La propreté

**Il est important tout au long de la journée que l'adulte veille à la propreté des enfants.** Le temps du change est un moment d'échange privilégié entre l'adulte et l'enfant, c'est aussi un moment de jeux. Les changes sont effectués en fonction des besoins de l'enfant afin de favoriser son confort. Des soins spécifiques peuvent être donnés afin d'assurer l'intégrité de la peau de l'enfant.

**L'acquisition de la propreté** se fait naturellement, au rythme personnel de l'enfant et toujours après discussion avec les parents, de façon à harmoniser les attitudes éducatives de l'équipe et de la famille. Il n'y a pas d'âge pour accéder à la propreté, il faut seulement faire confiance à l'enfant, ne pas lui imposer un rythme qui n'est pas le sien, ce qui pourrait engendrer des conflits et des séquelles dans sa vie d'adulte. Il est important de rappeler qu'un enfant ne peut être propre avant une maturation cérébrale et nerveuse suffisante, qui se termine vers l'âge de 18 mois environ. Nous invitons les enfants à aller régulièrement aux toilettes ou sur le pot, nous ne le forçons pas s'il n'est pas prêt ou n'en manifeste pas le besoin, ni l'envie. Par contre nous le félicitons lorsque ses premiers essais sont fructueux. Le rythme de l'enfant est respecté et « les oublis » dédramatisés.

**L'hygiène du cadre de vie** est aussi primordiale en particulier en collectivité : les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement ainsi que les jeux et les jouets, le linge (serviettes, gants...) est renouvelé à chaque change, ainsi que les bavoirs. **Les chaussures sont interdites dans les lieux de vie des enfants autres que le vestiaire.**

## Le sommeil

**Le rythme de sommeil de chaque enfant doit être respecté. Il est important que l'adulte puisse repérer les différents moments où l'enfant a besoin de se reposer et ainsi lui proposer de l'accompagner au dortoir.**

### À quoi sert le sommeil de l'enfant ?

- **Dormir va permettre à l'enfant de se remettre de sa fatigue nerveuse.** Ainsi, un sommeil insuffisant se traduit souvent par une hyperexcitation.
- **Pendant le sommeil lent et profond, l'enfant sécrète l'hormone de croissance** qui favorise le développement de sa taille et son poids.
- **Enfin, son immunité contre les microbes se renforce.**

Pour s'endormir, l'enfant doit se sentir en sécurité. Pour la sieste, chaque enfant a un lit ; nous veillons à ce que les parents nous laissent le doudou ou la tétine, indispensables pour rassurer l'enfant. Au moment de la sieste, un adulte est chargé de veiller à l'endormissement de tous les enfants. Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil. Ils ont également la possibilité à tout moment de la journée de se reposer dans le coin des bébés.

## Les activités extérieures et partenariales

**Nous proposons aux enfants des activités qui ont lieu à l'extérieur de leur lieu de vie quotidien ou en partenariat avec d'autres structures afin de leur permettre de s'ouvrir sur le monde.**

### Les activités en plein air et la motricité

- **Nous avons à notre disposition une grande cour dans laquelle il y a un bac à sable.** Nous y allons quand le temps le permet et nous proposons aux enfants : des vélos, des porteurs, des ballons et cerceaux, des jeux de sable (seaux, pelles, passoires, voitures...). C'est un endroit idéal pour y faire des rondes, pour courir, sauter, crier, pédaler, etc.
- **La mezzanine :** afin que les enfants puissent grimper, escalader et se dépenser sans être tributaire de la météo, nous avons aménagé un espace de motricité où la piscine à balle et différentes structures en mousse s'allient pour leur donner l'occasion de se libérer de leur trop-plein d'énergie.
- **Le gymnase.** Un groupe d'enfants se rend au gymnase tous les jeudis matins où ils retrouvent les enfants du Jardin d'enfants et des assistantes maternelles. Deux salles sont mises

à disposition, une salle avec des ballons, et le dojo où sont installés des parcours moteurs. Les parents sont sollicités pour accompagner afin que le taux d'encadrement soit respecté.

### Sorties, spectacles et animations...

- **Les sorties sont organisées pour les plus grands :** mini-ferme, aquarium, zoo, cinéma, parc d'attraction, spectacles. Afin de respecter les normes d'encadrement et permettre que les adultes soient plus proches des enfants, nous faisons appel à des parents (1 adulte pour 2 enfants). Le transport s'effectue en car. Ces sorties nous permettent d'avoir un contact différent avec les enfants et les parents. Elles sont conviviales. Ce sont des moments d'échanges et de dialogue. Nous mettons en place des activités pédagogiques en relation avec ce que les enfants vont découvrir. Elles sont organisées en même temps pour les enfants qui fréquentent le jardin d'enfants et les assistantes maternelles de la commune.
- **Le centre culturel de Collégien « La Courée » nous accueille chaque année,** afin que les tout-petits puissent accéder à des spectacles de qualité, adaptés à leur âge : théâtre, danse, musique.
- **La bibliothèque.** Tous les quinze jours environ un petit groupe d'enfants se rend à la bibliothèque en même temps que les enfants du Jardin d'enfants. La bibliothécaire raconte des histoires, puis les enfants découvrent et choisissent librement les livres qui peuvent être empruntés par la structure. Les parents sont sollicités pour accompagner afin que le taux d'encadrement soit respecté.

### Les partenariats

**Il nous semble important que la réflexion, sur l'intégration des enfants au sein des différentes structures d'accueil qu'il est amené à fréquenter, soit poursuivie de façon à créer une continuité dans la vie sociale de l'enfant. Nous proposons donc aux enfants des temps d'adaptation, mis en place en collaboration avec :**

- **le jardin d'enfants :** tout au long de l'année diverses activités sont organisées en commun avec cette structure. Les échanges se font dans les deux sens ; le Jardin d'enfants se rend à la Maison des Petits Pieds et La Maison des Petits Pieds se rend également au Jardin d'Enfants. Cela permet ainsi aux enfants d'élargir leur environnement en rencontrant d'autres enfants et professionnelles, mais également de partager des moments conviviaux. Ces temps permettent aux enfants qui fréquenteront cette structure de s'accoutumer au personnel et aux locaux.
- **l'école maternelle :** afin d'être préparés au mieux à l'entrée à l'école maternelle, les enfants bénéficient d'une matinée dans les classes de petite section maternelle. Par petits groupes,



les enfants, accompagnés des professionnelles participent aux activités durant quelques heures. Ils peuvent ainsi se familiariser avec l'école.

- **les assistantes maternelles** agréées sur la commune sont invitées aux spectacles avec les enfants dont elles ont la garde. Nous leur proposons aussi de venir, à tour de rôle, passer des moments sur des temps d'accueil en demi-journée.

### **Les rites socioculturels rythment nos mois et nos années,**

c'est pourquoi en continuité avec les parents, nous fêtons les moments et les événements importants, par exemple :

- **Les anniversaires des enfants.**
- **Un fête de Noël** avec les parents marque la période de fin d'année.
- **Des couronnes et une galette des rois** sont faites avec la participation des enfants.
- **Pour la chandeleur, nous faisons des crêpes et des masques.**
- **Les papas et les mamans ne sont pas oubliés** aux mois de mai/juin.

Nous souhaitons, par la mise en place de toutes ces activités, que notre établissement, soit un lieu ouvert sur l'extérieur, qui exploite les richesses existantes sur la commune et dans les environs, et qui permette à tous de se retrouver autour d'une démarche pédagogique différente, basée sur la convivialité, l'écoute, le bien-être et le plaisir des enfants.

## Conclusion

### **La maison des petits pieds est un lieu d'échanges, ouvert à toute initiative concernant l'épanouissement de l'enfant.**

Ce dernier dépend non seulement des qualités éducatives des adultes mais aussi du climat qu'ils renvoient à l'enfant. Il est donc essentiel que tous les membres de l'équipe adhèrent au projet et en soient les initiateurs. L'équipe bénéficie pour cela d'une journée pédagogique annuelle en plus des temps de réflexion sur le projet éducatif pris régulièrement au cours des réunions de travail hebdomadaires. Ce climat se définit à travers des mots tels que souplesse, tolérance, liberté d'expression, échanges, respect et créativité. Le dialogue permanent en constitue le lien fondamental.

Fort de son expérience dans cette petite collectivité, l'enfant pourra ainsi se lancer, en toute confiance et bien solidement sur ses deux pieds, vers le chemin de l'école...



**Mairie de Collégien**  
**8 place Mireille Morvan**  
**77090 Collégien**  
**[www.mairie-de-collegien.fr](http://www.mairie-de-collegien.fr)**  
**tél. 01 60 35 40 00**